

Établissements de crédit: assainissement et liquidation

1985/0046(COD) - 16/01/2001 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de Mme Karla PEIJS (PPE-DE, NL), le Parlement européen a modifié la position commune. Les amendements proposés par la commission au fond ont été adoptés en plénière (se reporter au résumé précédent).